



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

statistiques

Question écrite n° 6151

Texte de la question

M. Jean-Marie Demange demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie s'il est dans ses intentions de publier régulièrement des statistiques sur l'état de la France et de ses entreprises, comparé au reste du monde. Ce document devrait, bien sûr, être établi par un organisme indépendant.

Texte de la réponse

L'approfondissement de la construction européenne et la globalisation croissante de l'économie augmentent le besoin de comparaisons internationales permettant de situer la France par rapport aux autres pays. Au niveau macroéconomique, les cycles conjoncturels des différents pays sont plus dépendants les uns des autres. L'élaboration du diagnostic conjoncturel doit donc prendre en compte l'environnement international de la France. La note de conjoncture internationale réalisée par la Direction de la prévision du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et publiée par l'Institut national de la statistique et des études économiques dresse, plusieurs fois par an, un panorama de la situation mondiale. Le Centre d'études prospectives et d'informations internationales, placé auprès du commissariat général du plan réalise, quant à lui, un bilan annuel de l'économie mondiale. A un niveau plus détaillé, un important travail d'harmonisation a été mené par Eurostat et les instituts statistiques des pays de l'Union européenne afin d'établir des statistiques comparables. Les résultats de ces travaux ont été publiés par Eurostat en 1996 sous le titre Les Entreprises en Europe. Ce document, publié tous les deux ans, donne des éléments sur la structure du tissu économique, le rôle des petites et moyennes entreprises, l'innovation, le coût du travail et la productivité. Des analyses plus spécifiques sont également réalisées par l'organisation de coopération et de développement économiques et les Nations unies. Le travail de concertation mené au niveau européen se poursuit et donnera lieu à l'adoption de plusieurs règlements européens. Ainsi, au cours des prochaines années, les informations permettant de comparer la situation française à celle des autres pays pourront être enrichies.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Demange](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6151

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 1997, page 3889

Réponse publiée le : 16 février 1998, page 873